

Image not found or type unknown



Colissimo reçu et perdu...

Par **labellobois_old**, le **30/08/2007 à 14:57**

Bonjour,rnrnJe suis un particulier ayant adressé par courrier (colissimo-suivi) 3 CD rom contenant des photos - de grande valeur - pour des tirages auprès d'une entreprise spécialisée sur internet qui propose des tirages photos.rnrnLe coli a bien été livré le 21/08/07 (accusé de réception consultable sur le site de La Poste) or l'entreprise m'explique qu'elle n'a rien reçu. C'est la deuxième fois que cela se produit ! rnrnQuel recours ? rnrnPuis-je demander des dédommagements et lesquels ?rnrnMerci

Par **Jurigaby**, le **30/08/2007 à 15:00**

Bonjour.rnrnL'accusé de reception a été signé par l'entreprise ?

Par **maitreiledefrance_old**, le **02/09/2007 à 11:36**

bonjourrnrnlettre AR rnrnsaisine du juge de proximité ou TI selon la valeur du colisrnrnau besoin, contactez-moi par mail